

**MEDECIN RESPONSABLE DIM H/F
AURILLAC (15)**

L'établissement

Premier employeur du Cantal, cet hôpital polyvalent de 950 lits et places et plus de 1800 employés (dont 150 médecins) peut se prévaloir d'une infrastructure de qualité.

Situé en centre-ville et restant un établissement à taille humaine, il conjugue offre de proximité et niveau de technicité reconnue.

Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du département associant les Centres Hospitaliers d'Aurillac, Mauriac, Saint-Flour, Condat, Murat et de Chaudes-Aigues. Toutes les activités médicales y sont ainsi représentées (MCO, SSR, HAD, Psychiatrie...)

Situé au cœur de la ville d'Aurillac, ville du sud à la même latitude que Bordeaux ; à 35 minutes de la station de ski du Super Lioran et à 20 minutes de plusieurs centres nautiques. Un large équipement culturel et de loisirs permettent à la ville de ponctuer l'année avec de nombreuses animations riches et variées.

Le Département d'Information Médicale,

Département rattaché au pôle de gestion et pilotage médico financier.

Les outils informatiques mis à disposition :

- Logiciel de dossier médical SILLAGE (syndicat inter hospitalier de Bretagne), intégrant un module PMSI (MCO, SSR, Psychiatrie et HAD) et un module de saisie des actes CCAM,
- Logiciel de requêtage local (Acess) et PMSiPilot
- Codage des actes CCAM décentralisé et fait par les médecins (codage et saisie)
- Codage des actes EDGAR et CSARR également réalisé par les professionnels concernés.

L'équipe située à Aurillac comptant actuellement un Médecin DIM (suite au départ du deuxième DIM) et de 3 TIM (augmentation du temps TIM avec à terme 5 TIM permettant aux Médecins DIM de se concentrer sur le Contrôle Qualité)

Contexte du recrutement

Suite au départ de l'un des deux Médecins DIM basés à Aurillac, le Centre Hospitalier Henri Mondor a en conséquence confié au Cabinet Antenor la recherche d'un Médecin DIM qui prendra la responsabilité du Service.

Le Poste à pourvoir :

Parmi les missions classiques du Médecin DIM :

- Le Contrôle du codage (codage centralisé des pathologies en CIM10)
- Le Management et la formation de l'équipe permettant d'assurer le perfectionnement des TIM et de développer le contrôle de qualité de leurs prestations
- Le soutien des échanges entre TIM et cliniciens
- La poursuite de la sensibilisation des cliniciens aux problèmes de codage et/ou de production d'informations pertinentes à cet effet,
- Le maintien d'un recueil de données respectant les évolutions réglementaires

Fonctions économiques / Stratégiques :

- Participation à l'amélioration de la productivité des actes
- Activité statistique

Relations avec la Direction :

- Participation au Directoire
- Réunion mensuelle avec la Direction des finances

Autres activités :

Participation aux EPP, aux indicateurs qualité IPAQSS et RNMH
Gestionnaire de la plateforme PLA...

Le Médecin DIM s'inscrira pleinement dans le projet de territoire.

En tant que Responsable du DIM, il organisera le travail de l'équipe, coordonnera les travaux, répartira entre tous les déplacements sur les autres sites. A noter, l'intervention depuis plusieurs années des médecins DIM sur le site de Mauriac à raison d'un déplacement une fois par semaine.

En dehors de ce site, un déplacement par trimestre ou selon nécessité une fois par mois réalisé par chacun des médecins d'Aurillac (une assistance à distance s'avérant possible avec l'un des établissements SSR)

Le profil attendu

Formation

Doctorat de Médecine français ou diplôme de Médecin délivré par un pays de l'Union Européenne.
DES de santé publique ou diplôme qualifiant dans le domaine de la santé publique ou de l'information médicale
Inscrit ou inscriptible à l'ordre des Médecins en France.

Expérience de plusieurs années en tant que médecin DIM.

Savoir-être

Bonnes aptitudes relationnelles : disponibilité, écoute
Aptitude au travail en équipe

A noter pour ce poste

Temps plein réglementaire ou temps partiel

Statuts Praticien Contractuel ou Hospitalier selon la carrière antérieure

La Rémunération du praticien suivra la grille indiciaire du statut des Praticiens Hospitaliers et sera fonction du profil et du niveau d'expérience des candidats.

Contrat de Clinicien possible en fonction du profil et de l'expérience

Un logement pouvant être mis à sa disposition durant trois mois, le temps de permettre au Praticien de trouver sur place un logement mieux adapté à ses besoins.

*Si cette opportunité d'exercice éveille votre curiosité ou celle de vos confrères ou consœurs, n'hésitez pas à contacter **Catherine SCHLEICHER** par téléphone au **+33 1 46 99 66 86**, par e-mail : **cschleicher@antenor.fr** – ou par courrier au 88 ter avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex sous la référence 3968E910*



ANTENOR SANTE

88 ter, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne

Tel : +33 (0)1 46 99 66 88 - Fax : +33 (0)1 46 05 24 50 - www.antenor.fr